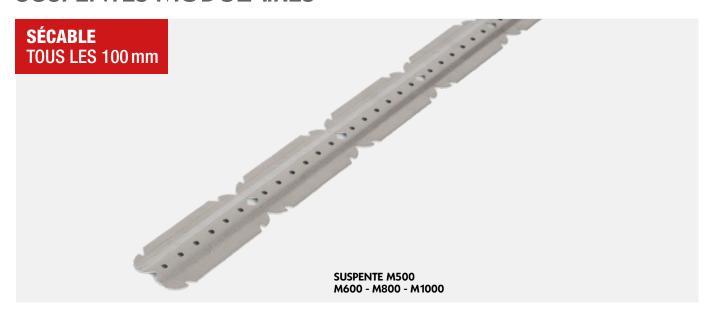
SUSPENTES MODULAIRES







La suspente sert à la réalisation de plafonds suspendus en plaques de plâtre en assurant la tenue entre le support et la fourrure. Le modèle modulaire permet de fractionner la suspente tous les 10 cm.

FONCTION

Le plafond est constitué de plaques de plâtre vissées sur une ossature réalisée à partir de profilés et de suspentes métalliques. Cet ensemble doit résister au poids propre du plafond (plaques et ossature) et de l'isolant.

- Les suspentes sont les éléments clés de la tenue mécanique du plafond.
- · À fixer avec deux vis.
- Les suspentes doivent être utilisées pour la fixation de plafond sur support bois.
- La pose (portée et entraxe) doit respecter les règles définies par le DTU 25.41.

DESCRIPTION

Réalisation à partir de bande refendue galvanisée conforme à la norme EN 10143 et EN 10346.

Les résultats d'essais de traction sont supérieurs à la réglementation (rapport d'essai disponible sur demande). Selon le DTU 25.41, la charge de service couple fourrure / suspente doit être au minimum de 25daN avec un coefficient de 3 pour la charge de rupture.

Modèle	Longueur	Épaisseur	Conditionnement	Palettisation	Référence
SUSPENTE M500	500 mm	1,00 mm	Boîte de 50 pièces	100 boîtes par palette Palette de 5 000 pièces	53060
SUSPENTE M600	600 mm	1,00 mm	Boîte de 50 pièces	100 boîtes par palette Palette de 5 000 pièces	53070
SUSPENTE M800	800 mm	1,00 mm	Boîte de 50 pièces	100 boîtes par palette Palette de 5 000 pièces	53090
SUSPENTE M1000	1000 mm	1,00 mm	Boîte de 25 pièces	120 boîtes par palette Palette de 3 000 pièces	53092











441 Route de Rivas - La Grange - CS9701 - 42330 CHAMBŒUF - FRANCE +33 (0)4 77 36 34 84 - batiment@chabanne.com - chabanne-batiment.com

